Brissac, Henry

Cote de référence	FR ANOM COL H 128
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H128/brissachen
Condamné en	1872
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	5160 / 418

Informations

Commune de Paris

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules